

Département du Var

Cuers, le 19 novembre 2021



MAIRIE DE CUERS

BP 37

Code postal : 83390

☎ : 04.94.13.50.70

Fax : 04.94.13.52.72.

Direction Générale des Services

**SERVICE
COMMUNICATION**

Réf : KM – 2021/11

Conseil Municipal



Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous informer de la prochaine réunion du **Conseil Municipal** qui se tiendra dans le lieu habituel de ses séances :

salle polyvalente du Pôle Culturel

le lundi 6 décembre 2021 à 18 h 00

Je vous prie de croire, Madame, à l'assurance de mes sentiments distingués.

DIRECTION GENERALE DES SERVICES

CONSEIL MUNICIPAL

SALLE DU POLE CULTUREL



6 DECEMBRE 2021 à 18 H 00



ORDRE DU JOUR

1°) DECISIONS DU MAIRE

2°) DIRECTION DE L'ADMINISTRATION GENERALE ET DE L'ACHAT

- Création de Commissions Municipales et modification du Règlement Intérieur du Conseil Municipal.
- Autorisation de signature d'une convention constitutive de groupement de commande permanent entre la Ville et le CCAS.
- Reconduction du dispositif d'incitation financière à l'acquisition de vélos à assistance électrique – attribution d'aides pour l'année 2022.
- Présentation du rapport d'activité de la Communauté de Communes « Méditerranée Porte des Maures » pour l'année 2020.
- Présentation du choix des contrats et du concessionnaire pour les Services Publics de l'Eau potable, de l'Assainissement collectif et de l'Assainissement Non Collectif et demande d'autorisation de signer les contrats de Délégation du Service Public.
- Approbation du nouveau règlement de service de l'Eau potable, de l'Assainissement collectif et de l'Assainissement Non Collectif.

3°) DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

- Modification du tableau des effectifs de l'Ecole Municipal de Musique.
- Autorisation de signature de l'avenant au contrat de prévoyance collective maintien de salaire à effet au 1^{er} janvier 2022.
- Organisation du temps de travail à effet au 1^{er} janvier 2022.
- Régime Indemnitare tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel (RIFSEEP) modifié au 1^{er} janvier 2022.
- Création d'un emploi permanent « Responsable du service Eau-Assainissement et Développement Durable ».

4°) DIRECTION DES RESSOURCES FINANCIERES ET DE LA DEMARCHE QUALITE

- Crédits d'investissement 2022 - Autorisation d'engagement, de liquidation et de mandatement des dépenses d'investissement à hauteur d'un quart des crédits ouverts en 2021 pour le budget :
 - Ville,
 - Service de l'Eau,
 - Service de l'Assainissement.
- Assujettissement à la TVA du budget annexe du service de :
 - l'Assainissement
 - l'Eau

5°) DIRECTION DE LA VIE DE LA CITE

- Approbation du Règlement Intérieur de l'Ecole Municipale de musique.
- Approbation du Règlement Intérieur du Service des sports
- Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'association « les Ailes de la reconnaissance »

6°) DIRECTION DE L'AMENAGEMENT ET DU TERRITOIRE

- Autorisation de dépôt d'une déclaration préalable de division – rue de la Technologie.
- Autorisation de signature d'une convention de Projet Urbain Partenarial.
- Recensement de la population.
- Acquisition de parcelles appartenant au Conseil Départemental du Var.

Conformément à l'article 28 de la loi du 6 Février 1992 les Conseillers Municipaux peuvent consulter à La Direction Générale des Services les dossiers soumis au Conseil Municipal.